

Avis défavorable au projet de distillerie de Saint Maximin

De: "Juliane El Ouazzani" <juliane.elouazzani@gmail.com>

12/01/2019 22:05

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

M et Mme El Ouazzani Tayibi
418 Péade de la mule
83470 Seillons Source d'Argens
0650617265

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous vous écrivons à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

Nous habitons Seillons Source d'Argens et nous avons deux filles de 4 et 6 ans.

Nous tenons à vous faire part de notre désaccord quant à la réalisation du projet d'ouvrir la distillerie de Saint Maximin.

Nous avons quitté une ville polluée, Martigues, pour faire construire dans ce charmant village et y avoir des enfants. Il était en effet primordial pour nous de voir grandir nos enfants dans un environnement sain. Nous avons un terrain allergique dans la famille et nous faisons en sorte de ne pas être confrontés à des problématiques de pollution atmosphériques ou autres... Nous nous efforçons également tous les jours d'éduquer nos enfants à la protection de l'environnement, sujet essentiel de nos jours.

Pour toutes ces raisons, nous considérons que ce projet serait une nuisance à notre façon de vivre, une nuisance à l'environnement et nous ne comprenons pas comment c'est possible de nos jours d'acquiescer un tel projet aussi prêt de lieux d'habitations.

Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir intégrer nos observations au dossier de l'enquête publique.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, en l'expression de nos salutations distinguées.

M et Mme El Ouazzani

Enquête publique projet distillerie St Maximin la Ste Baume

De: "MOUCHEL Sophie" <mouchelsophie1@gmail.com>

12/01/2019 19:57

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint Maximin La Sainte Baume. J'habite dans l'impasse des Cistes, située à proximité de la distillerie avec mon mari et mon fils.

Je tiens à vous faire part de mon inquiétude quant à la réalisation du projet, particulièrement dans une zone urbanisée, résidentielle et proche d'une école.

Les raisons sont nombreuses :

- Pollution atmosphérique : qui nous garantira que les rejets dans l'air seront totalement inoffensifs...un expert réellement indépendant?? Avec un lobby viticole très puissant, permettez moi d'en douter!
- Pollution des sols : Qui peut assurer que les cours d'eau ne seront pas impactés par les rejets ?
- Pollution visuelle : qui peut affirmer que des cheminées et des bassins de rétention, les allées et venues des camions... sont en harmonie avec le quartier résidentiel qui jouxte le site ?
- Pollution olfactive : qui apprécie sentir à longueur de journée des odeurs si désagréables qu'il sera impossible de rester dehors ou de se promener dans le quartier ? Nous avons déjà été gênés par ces odeurs auparavant, à certaines périodes de l'année. Nous n'avons pas du tout envie de les subir à l'année.
- Pollution auditive: qui peut supporter du bruit en continu (camion, torchère..) sans développer des pathologies dues au stress?
- Qui peut tolérer les risques d'explosions dus à la présence de méthane ?

Et que penser de la présence de l'école et de ses très jeunes enfants juste en face ? Les enfants sont les premières victimes en cas de problème. On le constate malheureusement dans les écoles proches des vignobles utilisant des pesticides : le taux de cancer et notamment de leucémies y est bien plus élevé qu'ailleurs.

Nous sommes déjà tous concernés par la pollution de nos sols et de l'air que nous respirons, le bruit permanent que nous subissons dans nos villes ou notre travail, n'en rajoutons pas!!

Pour toutes ces raisons, je considère qu'un principe de précaution devrait être pris et le projet abandonné. Trop de risques et de nuisances envers tout un quartier mais aussi pour tous les habitants de St Maximin, Seillons et Ollières.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

Madame MOUCHEL



Garanti sans virus. www.avast.com

commission d enquête distillerie st Maximin Mr et Me Forster

De: "Lauriane Hubert" <laurianehubert@gmail.com>

12/01/2019 17:10

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Mr le commissaire enquêteur,

Je vous écris ce jour au sujet de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint Maximin la saint baume.

Nous habitons allée Marcel Pagnol , situé quelques centaines de mètres derrière la distillerie.C est une jolie maison que nous avons construit seuls , pendant presque 3 ans! c est " le projet de notre vie !"Nous avons choisi cette ville qu'est St Maximin pour y élever nos deux enfants de 4 et 5 ans ; parce qu'il y fait bon vivre, un bon compromis pour nous entre ville et campagne ,

Depuis l'annonce de ce projet, nous sommes dans la crainte que notre bonheur s'effondre.

Nous tenons par ce courrier, à vous faire part de nos inquiétudes, avec tous les risques associés:

le risque environnemental, le risque olfactif, le risque de nuisance sonore , la dépréciation immobilière évidente . C est pour toutes ces raisons que je nous sommes contre ce projet.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir intégrer nos observations au dossier de l'enquête publique .

Nous vous prions d'agréer Mr le commissaire enquêteur , l'expression de nos salutations distinguées.

Mr et Me Forster

Enquête publique Distillerie de St Maximin la Ste Baume

De: malesevic.florence <malesevic.florence@orange.fr>

12/01/2019 14:17

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de St Maximin la Ste Baume.

J'habite au 657 chemin de Régalette, non loin de la distillerie, et je me sens donc directement concernée par ce projet, ainsi que le reste de mon foyer : mes beaux-parents, mon mari et mes 2 enfants de 19 et 16 ans.

Je tiens à vous signaler que je suis fermement opposée à la réalisation de ce projet pour les raisons suivantes :

- les nuisances olfactives qu'il engendre : j'habite à environ 500 mètres et les odeurs dégagées par la distillerie à certains périodes sont immondes. Je n'ose pas imaginer ce que cela peut être pour les maisons voisines des installations de la distillerie.

- nous sommes littéralement envahis par les mouches l'été : impossible de déjeuner dehors !

- cette distillerie est comme une verrue dans le paysage, alors que de plus en plus de charmantes petites maisons individuelles sortent de terre. Ce n'est pas sa place !

Pour toutes ces raisons, je m'oppose à ce projet.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Florence Malesevic

Projet d'une unité de traitement des effluents vinicoles

De: "Tavares José" <almerindo.jose.tavares@orange.fr>

12/01/2019 13:48

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Bonjour Mr le commissaire enquêteur ,

Je fais suite à notre entretien du jeudi 10 Janvier 2019 pour réitérer mon inquiétude concernant le projet d'implantation d'une unité de traitement des effluents vinicole sur le site de l'ancienne distillerie.

Étant "l'heureux" propriétaire d'une maison en-cours de construction dans le lotissement Le clos regalette nous serons directement concernés par toutes les nuisances qui seront générées par cette unité de traitement ainsi que les risques en cas de défaillances (le risque zéro n'existant pas).

J'attire votre attention sur l'impression que me laisse l'intégralité du dossier.

Tout le dossier est tourné de sorte à minimiser les impacts.

- le nombre de camions

On parle de 10 à 20 camions par jour mais étant donné qu'ils ne feront pas qu'un aller simple il s'agit plutôt de **20 à 40 passages par jour**.

- le bruit

On parle de 70 dB de jour et 58 dB pour la nuit, mais il y a des pics supérieur de jour comme de nuit à la réglementation pour ce type de nuisances.

La période la plus chargée de août à octobre (24h/24) correspond aussi à la période pendant laquelle on peut profiter de nos extérieurs d'où la forte nuisance

Qu'en est-il du bruit des éléments qui seront ajoutés au projet ? (Pompe, camion, compresseur, torchère...) on parle d'un fonctionnement 24h/24 donc de nuisances permanentes.

- pollution des eaux

Sur le tableau qui nous est transmis dans le dossier on y voit une pollution non négligeable du ruisseau des fontaines dans un premier temps et dans un deuxième temps on arrive (avec leur proposition de calcul) aux limites de pollution pour conserver le label "bon état" du ruisseau des fontaines donc c'est inacceptable. Ils n'ont pas cherchés à n'avoir aucun impact, mais à polluer juste ce qu'il faut (pas très écologique de donner le droit de polluer). Il faut aussi prendre en considération que les futurs rejets de l'unité de traitement correspondront à 20% du débit du ruisseau des fontaines donc un impact majeur.

Qu'en est-il de l'impact sur la température de l'eau ainsi que sur écosystème du ruisseau des fontaines au vu de ce pourcentage ?

- nuisances olfactives

Il y a bien des dispositifs mis en place (filtre à charbon) mais rien ne nous garantis qu'il n'y aura aucunes nuisances olfactives (le bruit et l'odeur sont des facteurs extrêmement anxiogènes). En faisant quelques recherches je n'ai trouvé aucune unité de traitement des effluents vinicole utilisant les filtres à charbon.

- environnement du site

Je ne comprends pas que les différents organismes consultés n'ont pas relevés les approximations du dossier sur l'environnement proche du projet notamment la présence de l'école Galilée depuis 2010 à moins de 300 m, la présence d'un nouveau lotissement aux abords de la distillerie et non de la forêt, de l'école Sainte Marie Madeleine à 1700 m et non 2 Km... Tous ces éléments mettent en évidence une méconnaissance flagrante de l'environnement de la part du maître d'ouvrage (**très étrange pour une structure déjà présente sur Saint-Maximin**) ainsi que de certains organismes qui ont soumis un avis favorable sans avoir fait de vérifications.

Je m'interroge donc sur la qualité de l'instruction du dossier qui a été réalisée.

- La dépréciation du foncier

Comme vous le savez la construction d'une maison est un investissement important et dans la majorité des cas le projet d'une vie. Nous n'avons jamais eu connaissance de ce projet. Qu'en sera t'il de la valeur de notre bien? C'est 400 K€ que l'on a investi soit plus de **8 millions d'euros** pour le seul lotissement du Clos Regalette. On est bien loin des 300 K€ investi par le maître d'ouvrage.

D'autre part pouvez demandez au maître d'ouvrage à quelle date et qui était présent lors de la présentation de son projet à la mairie de Saint-Maximin en 2017.

- L'activité touristique

Ainsi qu'en sera-t-il de l'activité touristique (chambres d'hôte par exemple) avec une telle structure aux abords. Pensez-vous que ce type d'usine doit être implantée proche d'une ville à si fort potentiel touristique?

Pour terminer, qu'en est-il de la prise en compte des risques de défaillances ou d'accidents de type industriel et de leurs impacts sur les habitants et habitations en bordure ? (Explosions, pollution de la nappe, ...) 2 personnes en charge du fonctionnement mais pas présentent 24h/24.

En vous remerciant pour votre écoute et en espérant que ce projet soit abandonné ou délocalisé afin que mon fils de 3 ans puisse s'épanouir dans un environnement sain.

Cordialement

Mr TAVARES

TR: contre la distillerie à Saint -Maximin la sainte -baume

De: "fred f" <fred705@hotmail.fr>

12/01/2019 11:40

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Provenance : Courrier pour Windows 10

De : fred f <fred705@hotmail.fr>

Envoyé : Saturday, January 12, 2019 11:38:12 AM

À : fred f

Objet : TR: contre la distillerie à Saint -Maximin la sainte -baume

Provenance : Courrier pour Windows 10

De : fred f <fred705@hotmail.fr>

Envoyé : Saturday, January 12, 2019 11:21:33 AM

À : abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net; fred f

Objet : TR: contre la distillerie à Saint -Maximin la sainte -baume

Objet :contre la distillerie à Saint -Maximin la sainte -baume

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l' enquête publique, concernant la demande d' exploitation de la distillerie de Saint -Maximin -La Sainte -Baume.

J' habite au 289 chemin de la clemenciere, située à proximité de la distillerie ,nous sommes un foyer composé de : mon fils âgé de 8 ans scolarisé à Seillons, école les 4 vents labellisé Eco -école depuis 2018 ,ma femme et moi-même .

Je tiens à vous faire part de notre opposition à ce projet de distillerie, qui va à l'encontre de tout ce que les instances nous rabâchent tout au long de l' année ; voulant nous faire porter la responsabilité des problèmes environnementaux, par exemple : rouler au diesel ou une loi interdisant d' utiliser les pesticides du commerce dans nos jardins et j' en passe.... Nous avons fait le choix de venir sur Seillons, pour retrouver un cadre de vie sain, que nous avons déjà perdu à Gardanne à cause de l'usine Altéo.

Depuis 2 ans, l'école de Seillons et la commune, ont mis en place des projets pédagogique sur le thème de l' environnement et l' écologie : jardinage Eco sans produit chimiques, tris sélectifs etc...

Comment expliquer à nos enfants, que quelques personnes décident, pour notre département, de faire le contraire en utilisant des produits polluant l' air et les sols, qu' ils ne nous pourront plus aller se promener dans cette Provence verte, à cause des odeurs nauséabonde provoqué par les rejets de cette station de traitement d' effluents vinicole du Var ,du Vaucluse et des Bouches-Du-Rhône..

Pour toutes ses raisons, nous considérons que ce projet est une aberration qui va a l'encontre de l' environnement et de la considération de la population.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégré mes observations au dossier de l' enquête publique .

Je vous prie d' agréer , Monsieur le commissaire enquêteur l' expression de ma respectueuse considération .

Monsieur ,Madame FERRARA

Provenance : Courrier pour Windows 10

TR: contre la distillerie à Saint -Maximin la sainte -baume

De: "fred f" <fred705@hotmail.fr>

12/01/2019 11:36

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net, "fred f" <fred705@hotmail.fr>

Objet :contre la distillerie à Saint -Maximin la sainte -baume

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous écris à propos de l' enquête publique, concernant la demande d' exploitation de la distillerie de Saint -Maximin -La Sainte -Baume.

J' habite au 289 chemin de la clemenciere, située à proximité de la distillerie ,nous sommes un foyer composé de : mon fils âgé de 8 ans scolarisé à Seillons, école les 4 vents labellisé Eco -école depuis 2018 ,ma femme et moi-même .

Je tiens à vous faire part de notre opposition à ce projet de distillerie, qui va à l' encontre de tout ce que les instances nous rabâchent tout au long de l' année ; voulant nous faire porter la responsabilité des problèmes environnementaux, par exemple : rouler au diesel ou une loi interdisant d' utiliser les pesticides du commerce dans nos jardins et j' en passe.... Nous avons fait le choix de venir sur Seillons, pour retrouver un cadre de vie sain, que nous avons déjà perdu à Gardanne à cause de l'usine Altéo.

Depuis 2 ans, l' école de Seillons et la commune, ont mis en place des projets pédagogique sur le thème de l' environnement et l' écologie : jardinage Eco sans produit chimiques, tris sélectifs etc...

Comment expliquer à nos enfants, que quelques personnes décident, pour notre département, de faire le contraire en utilisant des produits polluant l' air et les sols, qu' ils ne nous pourront plus aller se promener dans cette Provence verte, à cause des odeurs nauséabonde provoqué par les rejets de cette station de traitement d' effluents vinicole du Var ,du Vaucluse et des Bouches-Du-Rhône..

Pour toutes ses raisons, nous considérons que ce projet est une aberration qui va a l' encontre de l' environnement et de la considération de la population.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l' enquête publique .

Je vous prie d' agréer , Monsieur le commissaire enquêteur l' expression de ma respectueuse considération .

Monsieur ,Madame FERRARA

Provenance : Courrier pour Windows 10

Enquête publique concernant l'exploitation la distillerie de St Maximin

De: "Ca si" <rayon2soleil33@hotmail.com>

12/01/2019 11:00

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Mr Octobon et Melle SIMONI
222 chemin des Sausses
83470 SEILLONS SOURCE D ARGENS
06.62.42.16.81

Fait

à Seillons le 12 janvier 2019

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous vous contactons au sujet de l'enquête publique concernant la demande d'exploitation de la distillerie de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume.

Nous résidons à Seillons Source d'Argens, chemin des Sausses, à très exactement 2 kms de la distillerie.

Nous y avons fait construire notre maison en 2017, pour quitter le centre ville pollué d'Aix en Provence, et vivre en tranquillité à la campagne, avec nos deux jeunes enfant en bas âge.

Nous avons choisis de faire construire sur ce terrain car nous souhaitons cultiver notre propre potager.

Le prix de ce changement de département malgré que nous travaillons dans les Bouches du Rhône est la satisfaction de nous dire que nos enfants sont en sécurité à la campagne et où l'air n'est pas pollué!!!

Le prix de cette installation sur Seillons est également un crédit sur 25 ans. Avec la réouverture de la distillerie cela reviendrait à dire que nous nous sommes trompés, que nos enfants seront exposés à cette pollution 24h/24 et 7j/7, ainsi que nous autres les adultes et nos pauvres personnes âgées.

A seulement 2 kms nous aurons en permanence les effets nocifs de ce projet: aussi bien la pollution olfactif, que la pollution de la terre, de l'eau, nous craignons pour notre santé, et n'oublions pas des problèmes au niveau de la circulation routière avec tous ces camions, tracteurs qui s'y rendront...

Vous l'aurez bien compris, nous avons choisis Seillons Source d'Argens comme havre de paix et nous sommes formellement contre la réouverture de cette pollution ambulante.

Comment peut-on vouloir réaliser ce projet alors que des écoles, parcs de jeux, nombreuses habitations et commerces vivent juste en face???

Nous vous remercions par avance de bien vouloir intégrer ces objections au dossier de l'enquête publique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de nos respectueuses considérations.

Mr OCTOBON et Melle SIMONI

enquete publique traitement effluents vinicoles à StMaximin

De: "Gilles ALIBERT" <gilles.alibert1@wanadoo.fr>

12/01/2019 11:00

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Bonjour, Par ce courrier électronique je vous fait par de mon opposition à ce projet.

Je ne reviendrais pas sur toutes les raisons évidentes qui font que ce projet est une aberration. Celles ci ont été plusieurs fois développées dans les différents courriers. Je dirais juste qu'à la vue du dossier, beaucoup de points restent évasifs concernant la problématique environnementale actuelle, on a l'impression que celle ci n'a pas été prise en compte au niveau des différents impacts que cela peut engendrer ; que ce soit paysagers, pollution de l'air, sols, cours d'eau, bruit, population environnante etc... et que les moyens mis en oeuvre pour y remédier semblent illusoire quand on voit également la vétusté des installations en place à ce jour. Les risques encourus et les nuisances apportées sont trop importants pour envisager une exploitation sereine ou tout risques seraient écartés.

Cordialement G.ALIBERT

Réouverture de la distillerie

De: "Jean paul Charmet" <jeanpaul.charmet@gmail.com>

12/01/2019 10:18

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur le Commissaire Enquêteur

J ai appris tout à fait par hasard en menant mon petit fils à l aire de jeux de la regalette le projet de réouverture de la distillerie
J ai été très étonnée qu aucune information ne soit parvenue aux riverains
Voulait on que cela passe inaperçu afin qu il n y ait pas de vagues ?
J habite à 500m à vol d oiseau de la distillerie au lotissement l enclos
Mes parents ont construit leur maison en 1970
Nous avons toujours été incommodés par l activité de la distillerie mais à l époque on faisait avec on subissait sans trop se poser de questions sur la pollution l impact sur la santé la nature etc...
Aujourd'hui on entend parler de chiffres qui font peur sur l activité de la distillerie
Toutes ces nuisances bruits odeurs fumées rejets ds le sol et les nappes phréatiques déchets issues de la filière vinicole qui sont pleins de produits toxiques responsables de cancers malformations et maladies chroniques auront des répercussions tragiques sur la population et surtout sur les générations futures
J ai 62 ans je suis asthmatique je vivais à marseille et pour des raisons de santé à cause de la pollution je suis venue à st maximin pour fuir ces problèmes et pour la qualité de vie
Avec la reprise de l activité de la distillerie tout risque d être remis en question
Avec une usine travaillant 5jours sur7
24h sur 24 les nuisances seraient sûrement aussi importantes qu en ville pour tous les riverains alentour
Sans parler de la dévaluation des maisons je pense en particulier à ceux qui sont entrain de construire à côté de l usine au chemin de regalette
Sans parler de l activité touristique très importante ds la region qui risque d être sanctionnée par ce projet

En espérant Monsieur le commissaire vous aide à prendre un avis défavorable à ce dossier

Je vous prie d agréer mes sincères salutations

Jpaul et Dominique charmet
Lotissement l Enclos
15 allée des perdrix
83470 st maximin la sainte baume

Envoyé de mon iPhone

Fwd: exploitation de la distillerie de Saint maximin la sainte baume

De: "stéphanie jambru" <stephanie.jambrou@gmail.com>

12/01/2019 07:56

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Monsieur Le Commissaire enquêteur

Je viens de prendre connaissance du projet en cours concernant la réouverture de l'exploitation de la distillerie de Saint Maximin la Sainte Baume

J'habite à St Maximin, dans le quartier des languettes, je suis en couple avec un enfant de 7 ans.

Je tiens à vous faire part de mes immenses craintes de ce projet, qui me semble aller à l'encontre d'une démarche écologique, respectueuse de l'environnement, de la santé de la population et notamment des enfants.

Envisager ces émanations qui engendreront des nuisances au niveau sanitaire, olfactives, parasitaires, environnementales en permanence dans notre ville me cause un effroi immense.

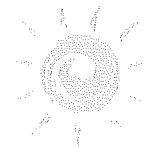
Depuis des années, je fais ma part de colibri dans mon quotidien pour être respectueuse de l'environnement, manger local, offrir à mon fils et à ma famille des qualités de vie saines;

L'annonce de ce projet va à l'encontre de mes valeurs et de ma qualité de vie. Je suis complètement défavorable à ce projet.

Je vous serai reconnaissante de bien vouloir intégrer mes observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer Monsieur en l'expression de ma respectueuse considération

Bien à vous,
Belle journée,



Stéphanie JAMBRU



Garanti sans virus. www.avast.com



Bien à vous,
Belle journée,



Avis défavorable réouverture distillerie St Maximin La Sainte Baume

De: "Quentin MOUCHEL" <quentinmouchel@gmail.com>

12/01/2019 00:30

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Bonjour,

Je vous écris dans le cadre de l'enquête publique ouverte jusqu'au 22 janvier 2019, concernant le projet de réouverture de la distillerie de Saint Maximin La Sainte Baume.

Habitant à moins d'un kilomètre à vol d'oiseau de cette distillerie, ma famille et moi-même sommes directement impactés.

L'importance de ce projet est telle que les habitants auraient dû être au courant bien en amont, afin d'exposer leur opinion avant que tout le dispositif ne s'impose presque à nous, car à priori tout est déjà prêt pour débiter les travaux dès lors qu'une décision positive serait prise à la clôture de l'enquête publique.

La périodicité de cette enquête, débutant juste avant les vacances de Noël pour 30 jours seulement, et sans aucune communication efficace envers la population sur le sujet, tend à croire qu'il y a des volontés "d'étouffer" la grogne possible des riverains.

Et pour cause, à moins d'y trouver un intérêt en tant que viticulteur résidant loin de la commune, il n'y a que des méfaits à lister concernant cette remise en service de la distillerie.

Premièrement, un positionnement en lisière d'une zone résidentielle très peuplée, car contrairement à ce qui pourrait être cru à la lecture de la documentation, des centaines de villas sont construites sur la colline au pied de laquelle se situe le site. La construction d'une petite vingtaine de maisons d'habitations est même en cours ou prévue au pied de la distillerie ! Une école est également juste à côté, ainsi qu'une aire de jeux pour enfants.

Deuxièmement, une nocivité indéniable sur la santé de cette population, quoiqu'en disent les études. Comment pourrait-on exploiter une usine d'une telle ampleur, et affirmer rejeter des vapeurs inoffensives dans l'air, et des effluents sains dans le ruisseau qui est un affluent direct de l'Argens. D'autres exemples d'exploitations similaires ailleurs en France démontrent des rejets très toxiques, et même cancérigènes. D'autant que l'on parle de traitement de résidus viticoles, quand on sait pertinemment que les vignes font partie des cultures encore lourdement traitées aux pesticides et autres produits chimiques. Les condensés de marcs de raisins ne peuvent donc que rejeter des substances polluantes.

Troisièmement, un inconfort permanent pour les riverains, qu'il soit auditif (passage incessant de camions), olfactif (odeurs nauséabondes, qui seront bien pires que celles générées par les dernières exploitations du site), ou visuel (fumée continue, nuages de poussière par le passage des camions, site industriel en plein coeur d'un environnement résidentiel, présence de nuées grosses mouches, ...)

Quatrièmement, une ruine assurée pour tous les riverains. Alors que la valeur du foncier ne pourrait que fondre si ce projet aboutissait, les habitants n'auraient le choix que de subir la nocivité indiquée précédemment, et risquer des problèmes de santé importants à moyen terme, ou bien de céder leur maison à un prix dérisoire, empêchant un nouvel apport financier suffisant pour se reloger ailleurs dans un logement similaire au leur.

Il existe sûrement tellement d'autres zones géographiques en réelle périphérie d'habitations qui pourraient être exploitées dans le département, pourquoi décider d'imposer cela à tant de concitoyens, dans une commune que l'on sait en continuelle expansion démographique.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir intégrer ces observations au dossier de l'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression

de ma respectueuse considération

Bien cordialement,

Quentin MOUCHEL

—

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.
<https://www.avast.com/antivirus>